



FAIRE VIVRE LA CHARTE DE LA LAICITE A L'USEP

L'engagement de l'USEP pour développer « le vivre ensemble »

Semaine du 7 au 11 décembre 2020

NOTE D'ACCOMPAGNEMENT

A partir du lundi 23 novembre :

- Diffuser le cahier des charges de l'action accompagné du lien de recueil des intentions de participation suivant : <https://forms.gle/rTDtKfyGnveLBVo76>

Pour vous faciliter la tâche , et parce qu'on fonctionne dans l'urgence, nous avons mis en place un formulaire sur le drive national. Vous pourrez accéder aux réponses en cliquant sur le lien suivant : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1XxV2Tv-€8jk€nbNs4HWxwjJS-RlFDsazTx€3dh0xrWU8/edit?usp=sharing>

- Préparer l'espace de mutualisation des photos des arbres de la Laïcité que vos associations vous enverront (diaporama, galerie d'images, ...)

Du 7 au 11 décembre : A partir du retour de vos associations (nombre de participants, photos des temps organisés jour après jour, ...) et des différentes photos

- Communiquer vers vos partenaires départementaux (DSDEN, Conseil départemental, ...)
- Construire votre espace de mutualisation au fur et à mesure des retours

Le 9 Décembre Journée Nationale de la Laïcité : A partir des outils que nous vous communiquerons la semaine prochaine, publier sur les réseaux sociaux photos, images, textes d'enfants ...

A partir du 11 décembre au soir et au plus vite, envoyer le lien qui permet de rejoindre l'espace de mutualisation de TOUS vos arbres de la Laïcité :

- à votre Comité régional pour qu'il puisse à son tour communiquer à l'échelle de la région
 - et à l'USEP nationale , pour la construction de l'arbre national de la Laïcité :
 - 16 branches – 1 branche par région (13 régions) + 1 branche pour chacun des océans accueillant un territoire ultramarin
 - Sur chaque branche, une feuille par département
 - En cliquant sur chaque feuille, l'internaute pourra accéder à la galerie de photos des arbres de la Laïcité du département ciblé.
 - Aux associations participantes
- **AVANT LES VACANCES DE FIN D'ANNÉE :** Nous vous enverrons le lien vers cette construction collective et vous pourrez le transmettre à vos associations participantes.